

## Projet d'arrêt de l'activité gaz fluoré R134a sur le site de Pierre-Bénite

Le marché du R134a en Europe va baisser de façon inéluctable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 du fait de l'évolution de la réglementation des gaz fluorés pour la climatisation automobile à compter de cette date. Dans ce marché en forte décroissance, Arkema a décidé de présenter ce jour en Comité Central d'Entreprise un projet d'arrêt de l'unité de gaz fluoré R134a de son site de Pierre-Bénite (France). Ce projet d'arrêt d'unité ne conduirait à aucun plan social.

Le site de Pierre-Bénite est spécialisé dans la fabrication de produits fluorés aux applications très diverses. Le site, qui produit notamment le gaz fluoré R134a, va devoir s'adapter à l'arrêt programmé de l'utilisation de ce gaz pour la climatisation automobile en Europe.

En effet, en application de la directive européenne 2006/40/EC connue sous le nom de directive MAC (Mobile Air Conditioning) visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, l'utilisation du R134a sera interdite pour tout nouveau véhicule à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au profit de gaz plus respectueux de l'environnement. Ce marché constitue le principal débouché de l'activité R134a d'Arkema en Europe.

Ce contexte amène Arkema à devoir envisager la fermeture de son unité R134a. L'arrêt de cette activité entraînerait une réorganisation de l'atelier des gaz fluorés avec pour objectif d'adapter l'organisation du site à son périmètre ainsi modifié tout en améliorant la compétitivité de l'activité.

Cette réorganisation se traduirait par la suppression de 38 postes. Ce projet de nouvelle organisation ne conduirait à aucun plan social puisque des solutions de mobilité interne seront en effet proposées aux salariés concernés.

A l'issue de cet arrêt envisagé sur le premier trimestre 2017, le site de Pierre-Bénite se recentrerait sur la fabrication de gaz fluorés, de mélanges et de dérivés fluorés à destination des marchés de l'air conditionné stationnaire, de la réfrigération et des usages non émissifs, ainsi qu'à la fabrication de polymères fluorés et de certains catalyseurs.

*Designer de matériaux et de solutions innovantes, Arkema modèle la matière pour créer de nouveaux usages et accélérer la performance de ses clients. Avec trois pôles d'activités, Matériaux Haute Performance, Spécialités Industrielles, Coating Solutions, et des marques mondialement reconnues, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros. Porté par l'énergie collective de ses 19 000 collaborateurs, Arkema est présent dans près de 50 pays. Le Groupe cultive l'interaction avec ses parties prenantes et innove dans les produits bio-sourcés, les énergies nouvelles, la gestion de l'eau, les solutions pour l'électronique, l'allègement et le design des matériaux, la performance et l'isolation de l'habitat, avec des centres de recherche en France, en Amérique du Nord et en Asie. [www.arkema.com](http://www.arkema.com)*

### CONTACTS PRESSE

Gilles Galinier +33 1 49 00 70 07  
 Véronique Obrecht +33 1 49 00 88 41

[gilles.galinier@arkema.com](mailto:gilles.galinier@arkema.com)  
[veronique.obrecht@arkema.com](mailto:veronique.obrecht@arkema.com)

### CONTACTS INVESTISSEURS

Sophie Fouillat +33 1 49 00 86 37  
 François Ruas +33 1 49 00 72 07

[sophie.fouillat@arkema.com](mailto:sophie.fouillat@arkema.com)  
[francois.ruas@arkema.com](mailto:francois.ruas@arkema.com)